



Communiqué de presse

Agadir, Vendredi 27 Septembre 2019

Consultation régionale de l'étude relative à la Stratégie d'Intervention de l'ANRUR à l'horizon 2030 dans la Région de Souss-Massa.

Sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et de Monsieur le Wali de la Région de Souss-Massa, la consultation régionale de l'étude relative à la Stratégie d'Intervention de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (ANRUR) à l'horizon 2030 a été tenue le Vendredi 27 Septembre 2019 dans la ville d'Agadir sous le thème **« Rénovation Urbaine et Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine : Vers une stratégie concertée »**.

Ont pris part à cette manifestation, Messieurs les Gouverneurs des provinces de la région, Monsieur le président de la région, Madame la Secrétaire Générale du Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Madame la Directrice de l'ANRUR, les élus, les chefs de services extérieurs, les corps professionnels, les universitaires, la société civile et les médias.

Lors de la séance d'ouverture, Madame la Directrice de l'ANRUR a présenté le contexte de création de l'Agence, ses prérogatives, ses missions et son cadre juridique afin de faire connaître ses activités et ses champs d'intervention auprès des différentes parties prenantes et les sensibiliser autour de la loi n° 94-12 relative aux bâtiments menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine.

Aussi, cette journée a constitué une occasion pour présenter la méthodologie et les principaux objectifs de l'étude par le BET, en vue d'impliquer tous les acteurs concernés dans la construction de cette stratégie et identifier leurs attentes et besoins particuliers quant à sa mise en œuvre.

Au terme de cette rencontre, deux ateliers de discussion ont été organisés pour débattre des sujets ci-après :

- Analyse de la loi n° 94-12 relative aux bâtiments menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine et son décret d'application ;
- La rénovation urbaine et la réhabilitation des bâtiments menaçant ruine dans la région de Souss-Massa, notamment les expériences menées, les bonnes pratiques adoptées, les obstacles rencontrés, ainsi que les besoins et attentes des acteurs à ce sujet.

L'échange fructueux entre les différents participants à ces ateliers a abouti à plusieurs recommandations qui seront prises en considération lors de l'élaboration de cette Stratégie.